

INFO-PARENTS

Bulletin d'information à l'attention de tous les parents des élèves de l'école

Le Tandem



Octobre 2022

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
3	4	5	6	7
10 Congé de L'Action de grâce	11 Journée qui devient un lundi	12	13 Cross-Country	14
17	18 Conseil d'établissement à 18 h 30 au pavillon Lionel-Bertrand	19	20	21
24	25	26	27	28
31 Fête de l'Halloween	26	27	28	29

RÉSOLUTION DE CONFLITS

Cette année encore, nous poursuivons la promotion de la démarche de résolution de conflits pour l'ensemble des élèves de l'école.

Habiller les élèves à la résolution de conflits favorise le développement de comportements pro sociaux permettant des relations plus harmonieuses avec les pairs tout en encourageant la responsabilisation.

Nous sollicitons votre participation en discutant avec votre enfant sur les 4 étapes de résolution de conflits. Ces outils permettent le développement d'un langage commun qui favorise grandement le transfert des habiletés au quotidien.



L'HARMONIMÈTRE

LES SOLUTIONS

selon le niveau de conflit

CODE ROUGE

LE PROBLÈME EST TROP GRAVE,
UN ADULTE DOIT INTERVENIR.

CODE JAUNE

MÊME APRÈS UN MESSAGE CLAIR,
LE PROBLÈME CONTINUE.
JE DEMANDE L'AIDE D'UN ADULTE.

CODE VERT

JE PEUX RÉGLER MOI-MÊME MON
PROBLÈME EN UTILISANT MES 4 ÉTAPES.



4 ÉTAPES POUR RÉGLER MES CONFLITS

1. JE ME CALME



2. JE FAIS UN MESSAGE CLAIR:

- Je nomme le prénom de l'élève.
- J'utilise le «JE».
- Je regarde la personne dans les yeux



3. JE M'EXPLIQUE

J'ÉCOUTE CE QUE L'AUTRE ME DIT.



4. J'UTILISE LES MOYENS SUIVANTS:



L'EXCUSE

JE RECONNAIS MES TORTS ET JE M'EXCUSE.



LE COMPROMIS

J'ACCEPTE UN ARRANGEMENT (PARTAGE, ALTERNANCE, NÉGOCIATION, IGNORANCE VOLONTAIRE).



LA RÉPARATION

JE FAIS UN GESTE RÉPARATEUR, EN LIEN AVEC LA FAUTE COMMISE.



Le respect : Une valeur morale et sociale essentielle en société

Le respect signifie l'égard et la considération que l'on a envers un individu, une opinion, ou tout autre aspect de la vie. Une société sans respect ne peut pas fonctionner, car c'est la base des relations interpersonnelles. C'est le fondement de la paix sociale, un signe de citoyenneté. Cette valeur morale et sociale s'apprend d'abord au sein de la famille. Comment les parents peuvent-ils aider leur enfant à acquérir cette valeur essentielle ?

Dès le jeune âge

Dès les premières années de sa vie, l'enfant doit apprendre le respect, doucement, mais fermement. Entourer son enfant d'amour est le premier rôle des parents. Mais cela n'exclut pas qu'ils doivent absolument se faire respecter. La famille doit pouvoir montrer à l'enfant que le respect fait appel au dialogue, à l'écoute, à la patience et à la compréhension. Les parents doivent établir avec leur enfant des règles et des limites qu'il doit respecter. Le respect commence par le respect de soi-même, de son corps, de son esprit et de son cœur. Il doit apprendre à s'accepter comme il est, avec ses qualités et ses défauts. Il sera ensuite plus en mesure d'accepter les autres.

Une valeur à partager

C'est en respectant leur enfant que les parents lui permettront de grandir et d'apprendre à se respecter, à respecter les autres et à respecter leur environnement. La famille joue un rôle primordial dans l'apprentissage du respect. En évoluant dans une famille où chacun se respecte, l'enfant se prépare de façon saine à faire son entrée en société. L'enfant doit très tôt apprendre à respecter ses parents, ses frères et ses sœurs. Être poli, attentif à l'autre, prévenant, avoir un langage respectueux, voilà des attitudes à adopter avec la famille.

Le respect à l'école

Le premier milieu extérieur que fréquente un enfant est la garderie, suivie de son école. Le personnel en place a toujours autorité sur les enfants en matière de respect. Mais la réciprocité est importante. Une attitude durable de respect ne peut se développer que si tous les acteurs (parents, élèves, équipe-école) se sentent concernés et s'engagent avec respect, les uns envers les autres. L'école est un lieu de compréhension et de connaissance. On y apprend la courtoisie et à faire attention à son langage. Des règlements sont mis en place dans les écoles afin d'amener les jeunes à les respecter. Les élèves qui se retrouvent tous ensemble doivent apprendre à accepter la différence, car elle est au cœur de toute la société. En étant respectueux, l'élève apprend à éviter les conflits.

INTIMIDATION

Notre plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation à l'école est toujours en vigueur. Voici la procédure visant à prévenir et à combattre la violence et l'intimidation. Merci de prendre connaissance de celle-ci et de collaborer avec nous au climat sain et sécuritaire pour tous les élèves de l'école.

École Le Tandem

Après analyse de la situation et en respect du principe de gradation des sanctions, l'application des mesures s'effectue selon le profil de l'élève, la nature, la gravité et la fréquence des comportements observés.

Rappel des 4 critères pouvant déterminer une situation d'intimidation :

1. Inégalité des pouvoirs
2. Intention de faire du tort ou non
3. Sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation
4. Répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période de temps

Dans cette école, en tout temps, tous les intervenants ont la responsabilité de renforcer et de souligner les bons comportements attendus par les élèves par l'utilisation de renforcement positif.

MESURES ÉDUCATIVES ET SANCTIONS

1^{ère} fois

- Gestion rapide et efficace des actes violents (TES)
- Rencontre individuelle avec l'élève afin de faire un retour sur la situation (TES)
- Réflexion écrite sur l'intimidation
- Rédaction d'une lettre d'excuses
- Appel aux parents des enfants concernés par la direction (TES) visant à obtenir une vision commune de la situation.
- Consignation des actes violents
- Révision et signature de la réflexion par la direction
- Signature de la réflexion par les parents

2^e fois

- Gestion rapide et efficace des actes violents par (TES)
- Rencontre individuelle avec l'élève afin de faire un retour sur la situation par (TES)
- Appel aux parents des enfants concernés par la direction et par (TES) visant à obtenir une vision commune de la situation.
- Recherche sur l'intimidation à faire à la maison et présentation à la classe en présence de la direction
- Contrat d'engagement pour une période déterminée.
- Consignation des actes violents
- Révision et signature de la réflexion par la direction
- Signature de la réflexion par les parents

3^e fois

- Gestion rapide et efficace des actes violents par (TES)
- Rencontre individuelle avec l'élève afin de faire un retour sur la situation par (TES)
- Rencontre multi des parents/élève/intervenant/direction
- Travail à faire sur l'intimidation à l'heure du dîner lors de la suspension.
- Consignation des actes violents

4^e fois

PLAN D'INTERVENTION :

- Régulation rapprochée
- Référence en psychologie, travailleuse sociale ou autre
- Policier éducateur
- Suspension à l'interne
- Suspension à l'extérieur
- Consignation des actes violents

Formulaire pour dénoncer l'intimidation

Nom : _____

Groupe : _____

Niveau : _____

Date : _____

Les 4 critères permettant de déterminer s'il est question d'intimidation

- L'inégalité des pouvoirs (de par le nombre, l'âge ou le statut social) ;
- L'intention de faire du tort ;
- Des sentiments de détresse de la part de l'élève qui subit de l'intimidation ;
- La répétition des gestes d'intimidation sur une certaine période.

1. Quand cela s'est-il passé? _____

Est-ce que cela s'était déjà produit? (encercle ta réponse) Oui Non Je ne sais pas

Si oui, combien de fois _____

2. Où cela s'est-il passé? Encercle l'endroit.

					
Gymnase	Casiers	Classe	Autobus	Cour d'école	Autre

3. Que s'est-il passé? Coche le bon élément.

insulter ☐	bousculade ☐	partir de fausses rumeurs ☐
ridiculiser ☐	voler ☐	rejeter du groupe ☐
menacer ☐	frapper ☐	humilier devant tout le monde ☐

Autre : _____

4. Selon toi, pourquoi cela est-il arrivé? Tu peux dessiner ou écrire.

Signature de l'élève : _____

Signature de l'enseignant : _____

Signature des parents : _____



Ça se passe en octobre!

OCTOBRE, MOIS DE LA SENSIBILISATION AUX TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Saviez-vous que le mois d'octobre est le mois de la sensibilisation aux troubles d'apprentissage?

Pour l'occasion, quatre journées de conférences sont organisées pour soutenir les parents dans l'accompagnement de leurs enfants. La première aura lieu le 15 octobre.

Intéressé.e.s? C'est gratuit!

[Cliquez ici pour tous les détails.](#)

COLLECTE D'INFORMATION EN VUE DE LA DÉMARCHE DU PROCHAIN PEVR 2023-2027

En octobre, les parents d'élèves sont invités à participer à la collecte d'information pour l'élaboration de notre prochain Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).

Votre opinion aidera les membres du comité d'engagement pour la réussite des élèves (CERÉ) et la directrice générale du CSSMI à identifier les éléments sur lesquels ils devront porter une attention particulière au cours des prochaines années.

[Exprimez-vous en remplissant le formulaire d'ici au 28 octobre.](#)

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON-VIOLENCE

Le 2 octobre, on célèbre la non-violence! L'occasion parfaite pour aborder le sujet de la bienveillance avec vos jeunes et de les encourager vers une culture positive.

On dit NON à la violence 365 jours par année. Tous les gestes de mobilisation comptent. Célébrons l'empathie et le bien-être.

SEMAINE POUR L'ÉCOLE PUBLIQUE (SPEP)

Philippe Laprise est de retour avec la 13e édition de la Semaine pour l'école publique (SPEP).

Du 2 au 9 octobre, on célèbre nos écoles. Une institution ouverte sur le monde, accessible, gratuite et universelle.

Exprimons notre fierté, soulignons notre attachement et mettons en valeur leur importance pour la société québécoise.

[Pour en savoir plus, c'est par ici.](#)

Facebook [@SPEPecolepublique](#)

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Ils sont au front de l'apprentissage de vos enfants. Au cœur de l'action, ils mettent quotidiennement le bien-être d'autrui au-devant du leur.

Ils élèvent la relève avec bienveillance, rigueur et collaboration.

Nos enseignants sont attachants, dynamiques, ambitieux, solidaires et professionnels. En ce 5 octobre, Journée mondiale des enseignants, prenons le temps de souligner leur travail essentiel et exceptionnel.

[Tous les détails sur la Journée mondiale.](#)

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC

La 24e édition de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec aura lieu du 15 au 22 octobre sous le thème Ma biblio : au-delà des mots!

L'occasion toute désignée pour aller se procurer un livre avec votre enfant. Transmettez l'amour des mots et l'imaginaire de la lecture.

[Voyez ce qui se passe dans la région des Laurentides au cours de cette Semaine des bibliothèques publiques.](#)

SEMAINE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

Du 17 au 22 octobre, acclamons nos directions pour leur travail exceptionnel dans nos écoles.

Leader humain, ils savent mobiliser leur équipe afin de créer un réel engagement. Créatifs, ils font les choses différemment pour stimuler les élèves et l'équipe-école. Ils sont présents, bienveillants et mettent l'élève au cœur de chaque décision.

[Surveillez les capsules vidéo où 5 membres du personnel de direction seront mis en lumière!](#)

Facebook [@FQDE1](#)

L'APPLICATION MÉGAFON POUR ÊTRE INFORMÉ INSTANTANÉMENT!

Nous vous invitons à télécharger l'application mobile Mégafon, qui vous permettra de recevoir des communications spécifiques à l'école de votre enfant.

Mégafon a été conçue pour vous informer sur les différents événements inattendus qui peuvent subvenir (retard d'autobus, fermeture des établissements pour cause de météo extrême, panne d'électricité, avis d'ébullition, etc.).

Téléchargez gratuitement Mégafon sur votre appareil intelligent en vous rendant dans votre application mobile Google Play ou App Store et soyez informé, en temps réel, sur ce qui se passe dans nos écoles.

[CLIQUEZ ICI si vous avez un appareil Android](#)

[CLIQUEZ ICI si vous avez un appareil Apple](#)

MESSAGE DU SERVICE DES DÎNEURS

Veuillez-vous assurer que vos enfants aient leurs ustensiles dans leur boîte à lunch.

Évidemment, il faut éviter toutes traces de noix et d'arachides et privilégier les aliments santé. En ce qui concerne les desserts, les compotes sont permises ainsi que les yogourts en pots ou en tubes. Toutefois, quand les élèves sont équipés d'une serviette de table dans leur boîte à lunch, cela leur permet de pallier aux petits dégâts de façon autonome.



L'AUTOMNE



L'automne et sa température plus froide sont arrivés. N'oubliez pas de prévoir des vêtements plus chauds pour les enfants

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous tenons à remercier les personnes qui se sont présentées pour siéger au conseil d'établissement. Voici le nom des parents qui sont élus au Conseil d'établissement : mesdames Annie Laflèche,, Mounia Zioud, Lonie, Zohra Cherif et monsieur Sébastien Dupras.

PROCÉDURE POUR LES ALLERGIES SÉVÈRES

Nous voulons vous informer qu'une procédure uniformisée pour les allergies sévères est utilisée dans toutes les écoles des Laurentides.

À partir de maintenant, l'infirmière de l'école regardera la fiche santé des enfants et elle écrira sur une liste le nom des enfants ayant une allergie sévère et à quoi ils sont allergiques. Cette liste sera remise à la direction de l'école. Il est donc important que vous écriviez tous les problèmes de santé de votre enfant, comme ses allergies, sur la fiche santé qui vous est remise chaque année. Nous vous rappelons que vous devez aviser l'école de tout nouveau problème ou changement dans la condition de santé de votre enfant pendant l'année scolaire.

L'injection d'épinéphrine, comme l'EpiPen® ou d'Allerject®, sera faite rapidement si votre enfant a des signes d'une réaction allergique. Il sera ensuite dirigé vers les services d'urgence. En cas de situation exceptionnelle, l'infirmière de l'école vous contactera pour faire un plan d'intervention particulier qui sera remis à la direction de l'école.

Les infirmières feront l'évaluation des enfants qui ont des allergies sévères à la maternelle, en première secondaire et de tous les enfants qui ont un nouveau diagnostic. Si la situation de votre enfant n'a pas changé depuis la dernière année scolaire, le nom de votre enfant sera simplement réécrit sur la liste remise à l'école. Au besoin, l'infirmière de votre école communiquera avec vous.

Pour toutes questions, nous vous invitons à contacter la direction de votre école qui vous référera à l'infirmière scolaire.

HALLOWEEN



Halloween

L'incontournable fête de l'Halloween réveillera bientôt petits lutins et grands fantômes. Des milliers de jeunes se promèneront alors dans les rues le soir du 31 octobre pour la cueillette de friandises. Voici certains conseils à rappeler aux enfants pour assurer leur sécurité au cours de leurs déplacements ce jour-là :

1. Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
2. Porter des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour se rendre visible.
3. Éviter les masques. Choisir un maquillage qui permet de bien voir et de bien entendre.
4. Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et se rendre plus visible.
5. Toujours convenir avec ses parents du trajet et de l'heure du retour.
6. Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre à l'extérieur des maisons.
7. Parcourir un seul côté de la rue à la fois pour éviter de la traverser inutilement.
8. Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
9. Refuser d'approcher un véhicule ou d'y monter sans la permission des parents.
10. Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.

(Extraits d'un communiqué de la SAAQ)



Jeux sur le Web

Pour transmettre aux enfants des conseils de sécurité pour l'Halloween, la Société de l'assurance automobile du Québec a conçu un site web : www.halloween.saaq.qc.ca. Les enfants peuvent y mettre leurs connaissances à l'épreuve grâce à différents jeux.

Conseil d'établissement

Prendre note que la prochaine réunion du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 18 octobre à 18 h 30 au pavillon Lionel-Bertrand. Il y a parole au public lors des séances. Si vous voulez y participer, bien vouloir m'écrire un courriel à sylvain.jette@cssmi.qc.ca.

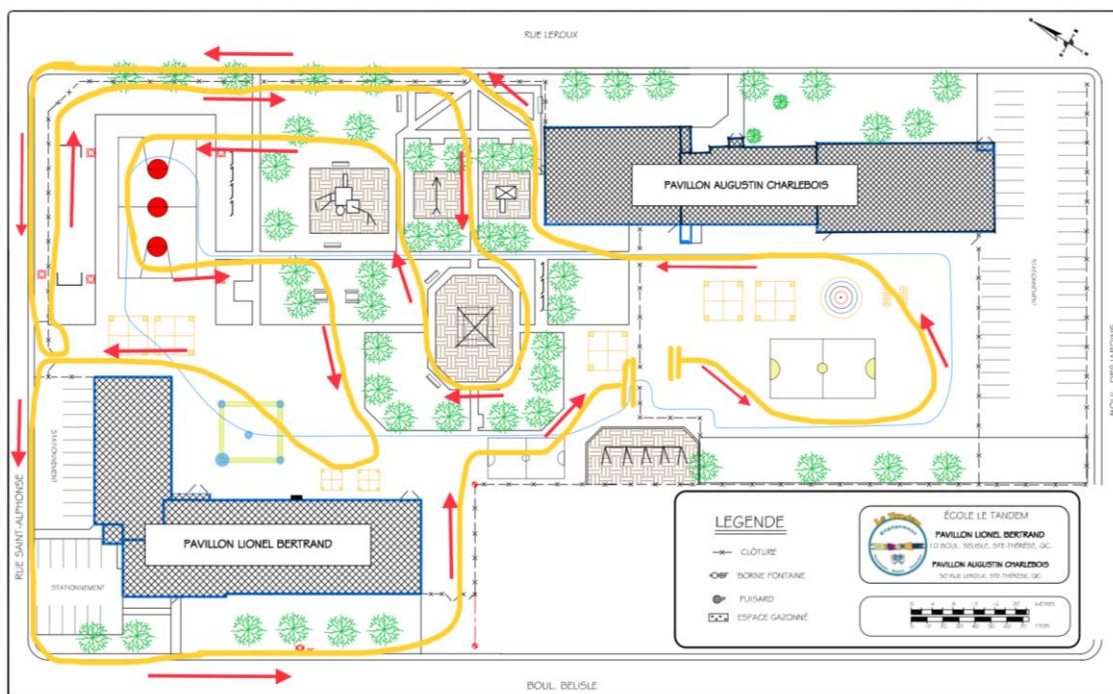
Cross-Country

Le cross-country du Tandem aura lieu **jeudi le 13 octobre 2022** selon l'horaire suivant.

Prévoir des **souliers de sport** et des **vêtements confortables pour courir** à l'extérieur selon la température (pantalons jogging, leggings ou pantalons de sport, veste mince ou chandail à manches longues, etc.).

Le départ des filles se fera au début du bloc horaire et le départ des garçons sera environ 15 minutes plus tard.

Niveau	Heures	Distance	Nombre de tours
1re année	9h30 à 10h00	1 km	1
2e année	10h00 à 10h30	1 km	1
3e année	10h50 à 11h10	1 km	1
4e année	11h15 à 11h45	2 km	2
5e année	13h40 à 14h10	2 km	2
6e année	14h40 à 15h10	2 km	2





Nous vous souhaitons un beau mois d'octobre !

La direction,
Julie Lauzon et Sylvain Jetté